

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 22 NOVEMBRE 2021**

**Objet : DESIGNATION DU SUPPLEANT DU PRESIDENT POUR SIEGER DANS LES INSTANCES DE CCI FRANCE**

Membres Elus présents : Florian AROT – Agnès BERTILLOT - Fabrizio BERTOLOTTI - Frédéric BORTOT – Benoît BOURSIER – Julie CHABOUD – Fabrice CORBIOLI – Jean-Pierre DELPERIE – Peggy DEUSCHT – DOITRAND Sandrine – DUCLOS-COLAS Stéphane – Olivier DUMAS - Patrice FONTENAT - Lionel FRATTA – Lyse-Anne GAIDDON - Michel GALLET – Christine JACOTY - Dominique JOUSSEAU – Loïc KATA - Eric LUGAND – Marie-Cécile MANIGAND – Emmanuelle MARVIE – Jocelyne MAULET – Denis MILIAT - Guy MONNET – Philippe PRADEL – Laetitia PREVALET – David SORET – Thierry TOURNIER - Philippe VERNE – Pascal VIALON  
Membres élus représentés : Pierre GINOT - Emmanuelle PERDRIX – Philippe TOURNIER-BILLON  
Membres élus absents : Patrick MARTIN – Mickaël GUILLOT

*Intervention du Président Fontenat*

Conformément à l'article R.711-57 du Code du Commerce, dans le cas où le Président de la Chambre se verrait empêcher pour une AG de CCI France, il sera remplacé par son suppléant.

Je vous propose de désigner M. Philippe Verne.

**L'Assemblée approuve à l'unanimité la désignation de M. Philippe Verne, Premier Vice-président pour siéger dans les instances de CCI France en cas d'empêchement du Président.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus ..... 36
- Nombre de Membres en exercice ..... 36
- Nombre de Membres présents ..... 31
- Nombre de voix pour ..... 31
- Nombre de voix contre ..... 0
- Nombre d'abstentions ..... 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT  
Secrétaire



Patrice FONTENAT  
Président

